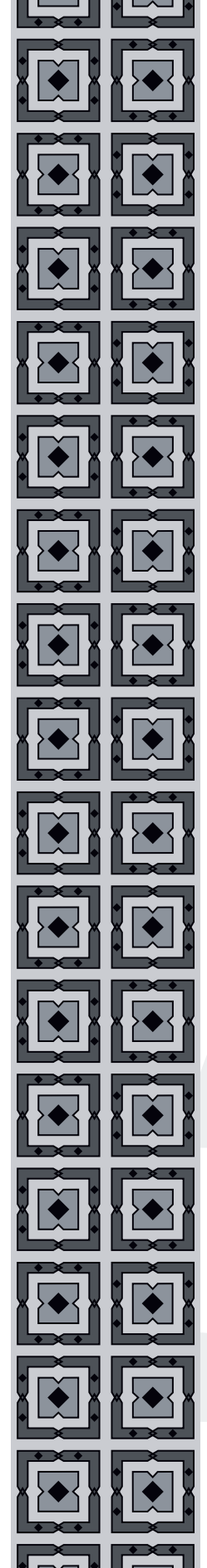






Le Centre William Rappard

# LES FONDACTIONS



# Une politique gravée dans la pierre

Le Centre William Rappard a une histoire riche et singulière. Né du rêve wilsonien de voir les différends internationaux se régler par la négociation et l'arbitrage, ce fut le premier bâtiment édifié à Genève pour accueillir une organisation internationale. Construit en 1926 par l'architecte suisse George Épitaux, il était conçu pour illustrer les valeurs fondamentales d'égalité et d'unité promues par le Bureau international du travail (B.I.T.). Ce chapitre retrace l'histoire des différends et des négociations qui ont eu lieu au moment de la construction du bâtiment et plus tard lors de son agrandissement. Il illustre brièvement l'évolution des relations entre les organisations internationales de Genève et la ville et le pays d'accueil, qui sont devenues des relations de compromis, d'entente et d'interdépendance.

« Une chose prend existence qui n'avait jamais existé », écrit Paul Budry en 1926 pour l'inauguration du bâtiment du B.I.T., « une maison où des peuples fraternisent enfin par le seul geste qui les rend égaux et fraternels : le travail ».

L'écrivain suisse romand n'est pas avare de louanges : à ses yeux, l'œuvre architecturale dévoilée au public représente parfaitement la grande mais austère mission des 500 personnes qui auront à l'utiliser pour le service des hommes au travail. Avec son caractère administratif affirmé, ses

Le Centre William Rappard juste après son achèvement, en 1926. ◀◀

cellules de bureaux alignées au garde-à-vous, sur un plan clair, avec des va-et-vient faciles, l'œuvre révèle une économie extrême prévalant sur toute pensée somptuaire. « Si la loi du standard doit régénérer le travail, n'est ce pas au Bureau d'en donner l'exemple ? », demande Paul Budry. L'architecte, ajoute le poète, a inscrit dans la structure même de l'édifice « l'égalité politique des personnes, sans laquelle il n'est de solide unité ». Car les pierres ont leur politique. « Nul ne pourra dire là-devant : ici sont les puissants, ici les faibles. Tout est pris à la masse, à placement égal. Pas de saillie qui dise : moi. Ni plastrons, ni renflures, pas de point où l'on sente la superbe ou l'emphase. La masse disciplinée peint à merveille dans l'espace l'idée du front unique, de l'action unie par le désintéressement de tous [...] »<sup>1</sup>

L'inauguration a lieu le 6 juin 1926 dans une Genève en fanfare où sont venus de partout ministres et plénipotentiaires. La paix n'a pas dix ans. La Société des nations n'est pas encore dans ses meubles mais le Bureau international du travail, qui lui est attaché, entre dans les siens. Il doit ce privilège à son directeur, Albert Thomas. Par un coup de force au sein de son Conseil d'administration, le Français a tranché pour Genève quand les États membres hésitaient, séduits par l'offre de Bruxelles. La ville lui plaisait parce qu'elle était en marge des puissances, sans en être trop éloignée. Woodrow Wilson partageait cette préférence. La Confédération suisse avait offert un terrain, splendide terrasse devant le lac, ouverte sur le Mont-Blanc. Et voilà qu'y surgit cette bâtisse tout en longueur, uniforme, protestante, sobrement ourlée de sa corniche et surmontée de sa tourelle en forme de poste de pilotage.

La rigueur du style fait jaser. Genève a beau être calviniste, un peu de rondeurs ne lui déplaît pas. Dans la brochure de présentation de l'édifice, Budry répond vaillamment aux critiques : « Le site, le parc et son décor bocager, sa pelouse penchée sur l'eau, ouverte sur d'harmonieux lointains, ce noble enveloppement de futaies et d'espaces, de grandes ombres et de vastes lumières, pouvaient séduire l'architecte-poète, l'induire à des pensées de fêtes et de fastes. Un palais à trois corps paré de frontons, de balcons et de figures, c'eût été beau de le voir déployer ses aises et ses rythmes au bord de l'eau. J'en sais qui le regrettent [...] mais on n'est pas là pour le plaisir », sermonne l'écrivain. Le grand idéal de la paix par le respect et la dignité du travail mérite mieux que « l'aimable passéisme »



La cérémonie de pose  
des trois premières pierres de  
l'édifice, le 21 octobre 1923.

des amateurs de parcs à la Watteau. Ici : rigueur, retenue, économie. Que les Genevois le sachent : les nations ruinées qui cotisent à l'érection d'une maison du travail n'escomptent pas sa splendeur mais sa modestie et son efficacité. Pour sa première expérience architecturale d'un bâtiment administratif international, à la place d'une gentilhommière de charme qui avait appartenu à la famille de La Rochefoucauld, Genève a de quoi cogiter.

En admirateur des travaux finis, Paul Budry donne le ton officiel. Tel un amateur de ballets qui sait la souffrance des danseurs mais la tait, il salue l'architecte qui a survécu aux obstacles. Une fois l'œuvre accomplie, les douleurs de la création appartiennent à l'histoire. Une histoire intéressante pour qui veut comprendre le réseau compliqué des relations entre Genève, la Suisse et les différents pays qu'ensemble elles accueillent sur ce petit bout de territoire.

### Les commencements

L'histoire commence en 1922 par le choix d'un site dans une ville qui n'a pas l'habitude de construire grand. La Confédération a mis le terrain à disposition gracieusement, merci. Elle se réserve toutefois le droit de le reprendre si la S.D.N. devait ne pas rester à Genève. Aussitôt, un concours d'architectes est lancé. Comme on est pressé, on le limite à des Suisses ou à des résidents en Suisse. Seul le jury est international. Le programme est sévère : le bâtiment doit pouvoir accueillir 500 employés, pour un coût ne dépassant pas 2,5 millions de francs, et garantir « la dignité qui convient à une institution internationale ». Sur les 69 projets présentés, c'est celui de Georges Épitoux qui est choisi. L'architecte vaudois a déjà construit les Galeries Saint-François à Lausanne et d'autres bâtiments Art Déco. Il est connu et apprécié.

Son plan accepté, il ne sera plus question, au Conseil d'administration du B.I.T., que d'en tenir le budget, porté à 3 millions en octobre 1923. Pendant trois ans, cette barre de 3 millions est l'obsession de ■■■





Des dignitaires de l'O.I.T. et de la Confédération visitent le chantier, vers 1925.

■■■ tous. Sauf peut-être de l'État de Genève qui soudainement, à l'été 1925, impose au B.I.T. la construction d'un égout pour amener ses eaux usées au collecteur du Quai Wilson. Il en coûtera 80 000 francs non prévus au budget. Le Conseil d'administration est consterné. Les autorités genevoises avaient accepté le rejet des eaux vannes dans le lac une fois celles-ci stérilisées dans une fosse septique conforme aux règles de la salubrité publique. Or le Comité d'hygiène du canton décrète que les moyens prévus ne suffisent pas à la protection des eaux du lac.

L'affaire est délicate. Des articles dans la presse locale laissent entendre que le B.I.T. ferait courir un risque de contamination de la prise d'eau potable de Genève. Le Bureau objecte mais le Conseil d'État se rend à l'avis du Comité d'hygiène et refuse au B.I.T. l'autorisation de déverser ses eaux dans le lac. S'ensuit une négociation rocambolesque où les

Albert Thomas, directeur du B.I.T., ▲ prononçant un discours en public lors de la cérémonie de pose des premières pierres de l'édifice, le 21 octobre 1923.

internationaux et les locaux mesurent leur carnet de chèques, leur coquetterie et leur détermination à avoir le dernier mot. Le gouvernement a le choix entre deux projets : l'un, estimé à 80 000 francs, suffit pour les eaux du B.I.T. L'autre, plus gros, permet d'écouler les eaux du quartier. Il coûte 136 000 francs. Comme il a la préférence du gouvernement, celui-ci offre une participation de 56 000 francs. Restent 80 000 francs à la charge du B.I.T. Georges Épitoux voit rouge : c'est la première fois que les autorités font payer à une organisation internationale des projets conçus par elles et devant aussi servir à d'autres usagers. Il conteste la méthode, proteste contre les devis. Sans succès. Finalement, l'égout paraissant impossible à éviter, et le plus gros des deux étant le plus approprié, le B.I.T. en dispute la charge : 50 000 francs pour lui et 80 000 pour l'État. Contre-offre de l'État : 60 000/76 000. Refus du B.I.T. : 50 000, pas un sou de plus. On s'accroche jusqu'à décembre. Avant Noël, une entente est trouvée : 55 000 francs pour le B.I.T.

Entre temps, l'architecte a eu d'autres soucis : une corniche qui menace de tomber parce que l'entrepreneur a mal fait son travail. Il faut la remplacer. Refus de l'entrepreneur. On va au tribunal, qui tempère. Épitoux insiste : il ne prendra pas le risque d'un accident. La corniche est refaite et la facture s'en va pour des années chez les avocats et les juges. Il y a encore la question de l'élargissement de la rue de Lausanne, qui oblige à construire un nouveau mur et un nouveau portail. À qui les frais ? On discute, on marchand, on s'arrange.

### Les arbres contre les pierres

Tous ces épisodes sont le quotidien des chantiers d'architectes mais celui-ci a quelque chose d'entièrement nouveau pour Genève : la décision met aux prises deux collectivités publiques de nature différente, qui doivent, chacune, rendre des comptes devant une assemblée jalouse de ses droits, le parlement genevois d'un côté, les assemblées de la ■■■







◀ Le bureau du directeur du B.I.T. en 1926.

◀ Vue aérienne du bâtiment après la construction de l'aile nord et de l'aile sud ouest, en 1937.

Les deux agrandissements du bâtiment central, en 1937 et en 1938, ne font aucune vague côté Genève ; on vient d'inaugurer l'immense Palais des Nations et l'époque n'est pas à la brouille. Celui de 1951 est l'occasion d'un acte de générosité de la part du parlement du canton qui vote un prêt de 2,25 millions de francs à 3 pour cent sur 20 ans, assorti d'un don de 500 000 francs. L'agrandissement suivant aurait horrifié les Genevois si, au dernier moment, les autorités ne l'avaient prudemment remis dans son tiroir. Avec la création en 1960 d'un Institut international d'études sociales, le B.I.T. ne tient plus ■■■

■■■ S.D.N. de l'autre. Les uns et les autres ont à faire connaissance, à s'approprier. L'argent, dans une situation de disette générale, sert à tâter la relation pour l'installer durablement dans son inconfort naturel. Georges Épitoux balise le chemin de tous ceux qui auront à concilier des logiques locales avec des logiques internationales, à insérer dans le paysage connu et aimé d'une population des édifices répondant aux besoins d'une autre population, mondiale celle-ci, mais terriblement abstraite.

Les arbres jouent un rôle tout particulier dans l'affaire, dès le début. Le cahier des charges du concours stipule que l'implantation du bâtiment « devra ménager dans la mesure du possible les principaux arbres existants, notamment en bordure du lac ». Le langage n'est pas impératif mais le souci présent. Il découle logiquement de l'acte de cession de la parcelle par la Confédération, celle-ci souhaitant l'aménagement d'un accès public au parc. Épitoux prend la recommandation à la lettre. « Ce qui signifie, écrit Budry, que l'architecte devra se refuser les effets de façade, les jeux de perspective, la présentation théâtrale trop attendue du côté lac. Les arbres de la berge demeurent, la pièce se joue pour ainsi dire à rideaux fermés. » Verdure ou dorure ? Dans cette ville botanique, de Rousseau et de Calvin, le choix à l'évidence d'un évangile. Quarante-trois ans plus tard, quand il s'agira d'agrandir et de rénover encore une fois le bâtiment, le sacrifice de quelques charmilles provoquera l'opposition et la tenue d'un référendum municipal. On y reviendra.

« Les arbres de la berge demeurent, et la pièce se joue, pour ainsi dire, à rideaux fermés. »

Paul Budry

▼ Albert Thomas visitant le bâtiment en compagnie de dignitaires du B.I.T., de la Société des nations et de la Confédération.







Le maire de Genève, Frédéric  
Rochat, lors de l'inauguration de  
la promenade publique du bord  
du lac, le 1<sup>er</sup> novembre 1966. ▼



La salle du Conseil, aujourd'hui Salle ►  
Wyndham White – ou Salle W – en 1926.

■■■ dans ses murs. Il faut 200 bureaux de plus, des salles de réunion plus grandes, etc. Un architecte en élabore le projet. Il adjoint trois immeubles au côté noble du bâtiment existant dont l'un de 13 étages, extensibles à 17 si nécessaire. Le tout empiète sur le domaine lacustre par une vaste marina destinée à accueillir les salles de commissions et du Conseil d'administration. Les autorités cantonales et municipales ne disent pas non d'emblée, sauf que la parcelle sur laquelle est conçue cette extension appartient à la Ville de Genève. C'est un parc qui abrite de surcroît un petit musée botanique. Obtenir l'agrément de ce difficile propriétaire ne sera pas simple. On essaie, mais sans succès. Le 12 octobre 1964 le directeur du B.I.T. apprend que le projet n'a aucune chance de voir le jour. L'accord de la municipalité est improbable et si elle le donnait, un référendum s'ensuivrait à coup sûr. Donc, tiroir.

Le B.I.T. se voit offrir en remplacement de déménager tout entier sur un site beaucoup plus vaste, disponible rapidement pour la construction. Sans référendum, vous en êtes sûr ?

### Le passage de témoin

Ces années-là sont compliquées pour les relations entre les organisations internationales qui ne cessent de grandir et de se multiplier, Genève qui manque de place et la Confédération, de plus en plus sollicitée et dans une ambiance de surchauffe économique. Au B.I.T., certains portent une oreille attentive à l'offre de Turin d'accueillir non seulement l'Institut international d'études sociales mais le tout, et gratuitement par-dessus le marché. Certes, déclare le Conseil d'administration à qui veut l'entendre, « il n'est pas suggéré sérieusement à ce stade que l'Organisation quitte la Ville de Genève, à laquelle elle est profondément attachée [...] mais il est à espérer que les autorités locales feront le nécessaire en toute urgence ». Si cela ne s'appelle pas une pression ! ■■■







10 • Le Centre William Rappard, Siège de l'Organisation mondiale du commerce, Genève



◀ La salle des correspondants, qui occupait l'emplacement du bar actuel, dans la salle des pas perdus, vers 1938.

■ ■ ■ À Berne, le gouvernement fédéral prend la mesure des défis posés à une ville qui représente une pièce maîtresse de sa politique étrangère. Il crée avec elle en 1964 une Fondation de droit privé qui servira d'interface entre toutes les instances concernées par le développement de la plate-forme internationale genevoise : la « Fondation des Immeubles pour les Organisations internationales » (F.I.P.O.I.). Contestée en référendum par une Genève qui se préfère petite, la F.I.P.O.I. est acceptée et vient mettre du baume sur les articulations grinçantes des partenaires. En 1965, le Conseil fédéral installe une « mission suisse » auprès des organisations internationales, c'est dire le remue-ménage dans les habitudes. Mais il y a urgence car d'autres villes ont des rêves à la genevoise.

Un gîte plus grand est trouvé pour le B.I.T., qui s'en va en 1975. Trois nouveaux locataires s'engouffrent sous la lanterne du vieux bâtiment d'Épitaux et dans les annexes : le G.A.T.T. (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) dans la partie noble, le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (H.C.R.) dans les bureaux, et la bibliothèque de l'Institut universitaire de hautes études internationales (I.H.E.I.D.) au sous-sol. Le G.A.T.T. rebaptise l'immeuble « Centre William Rappard »<sup>2</sup> et fait disparaître les traces de l'histoire ouvrière du bâtiment, que le directeur juge inconvenantes pour ses nouveaux usagers. La F.I.P.O.I. lui refuse cependant l'élimination de la fresque de Maurice Denis offerte en 1931 par les syndicats chrétiens : *La Dignité du travail* devra partager le grand escalier avec les représentants du commerce. Et tout le monde se tasse dans cette cohabitation involontaire en attendant mieux.

La création de l'Organisation mondiale du commerce en 1995 et la victoire de Genève pour l'héberger marquent une étape dans le partenariat Berne-Genève-organisations internationales. La lutte sans merci que la Suisse a menée contre d'autres villes candidates a montré



ce que sont devenues les conditions de la concurrence en matière d'accueil. Bonn a mené la danse. L'ancienne capitale rhénane de l'Allemagne « de l'Ouest » était sans emploi depuis la réunification allemande et le choix de Berlin comme siège des institutions de la République fédérale. Elle offrait des bâtiments, des logements pour les fonctionnaires, des conditions de travail et une fiscalité difficiles à refuser. Ne lui manquait qu'une chose, que Genève avait : le milieu professionnel, le savoir-faire accumulé dans la place, le réseau dense d'activités de coopération internationale qui attire ce dont il a besoin. Consciente de son avantage, la Suisse a accepté les nouveaux tarifs en vigueur pour le garder et le développer. ■ ■ ■

▲ Le bureau des enregistrements du B.I.T., où l'on recevait, traitait et enregistrait le courrier, en 1938.



Le 27 septembre 2009, après un débat tumultueux, les électeurs genevois se prononçaient pour la construction d'une nouvelle annexe au Centre William Rappard. « En acceptant ce projet, les habitants de Genève ont montré leur attachement à leur ville internationale et multiculturelle », déclarait la socialiste Sandrine Salerno.<sup>3</sup>

■■■ L'accord de siège passé avec l'O.M.C. révèle l'étendue des obligations qu'elle va assumer et que les autres organisations internationales ne vont pas tarder à réclamer. Il comprend notamment un contrat d'infrastructure au terme duquel l'O.M.C. acquiert un droit gratuit de superficie de 99 ans sur le Centre William Rappard, dont la rénovation est à la charge de la Confédération. L'État de Genève s'engage à construire à ses frais un parking de 400 places d'ici 1998 tandis que la F.I.P.O.I. est chargée d'ouvrir une grande salle de conférence d'ici 1997. Ce sera l'amphithéâtre à la grecque de l'architecte Ugo Brunoni, inauguré en 1998. Les agrandissements futurs sont évoqués dans un article « G » sibyllin comme les aiment les avocats : l'O.M.C. « attend de la Confédération » qu'elle trouve les solutions, le Conseil fédéral « prend note de cette attente » et y répondra selon « sa politique en tant que pays hôte ».

L'O.M.C. prend ses quartiers dans les bureaux laissés par le H.C.R. Au premier signal d'étroitesse, la Confédération se dépêche d'agir : la F.I.P.O.I. fait construire une annexe, à 800 mètres de là, une

Projet architectural de la ►  
nouvelle annexe en construction  
au sud du bâtiment principal.

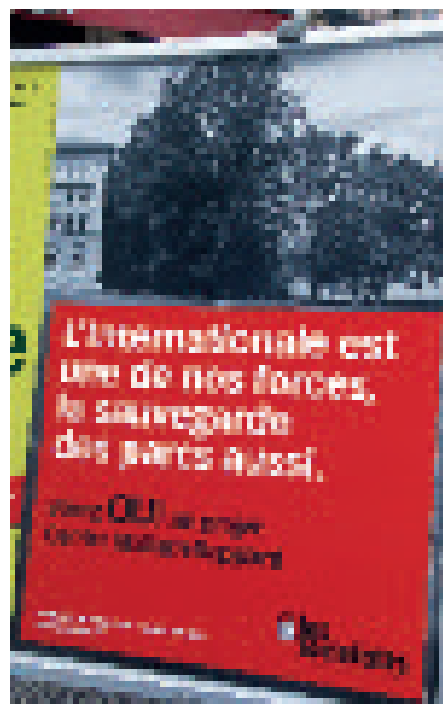
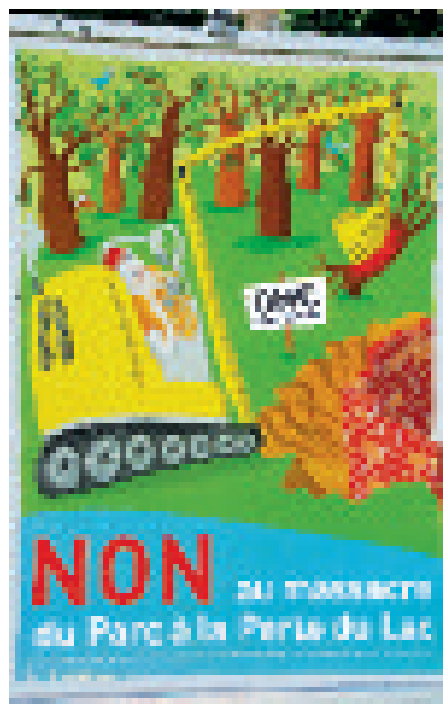
O.M.C. II où sera installée une partie des services. Cet éparpillement, que redoutaient dès les années 1930 les responsables du Bureau international du Travail et contre lequel ils luttèrent de toutes leurs forces, semble cette fois-ci inéluctable. Le directeur général a d'autant moins d'énergie pour le contrer que la Genève de gauche n'affiche aucune sympathie pour l'O.M.C., objet en 1999 d'une méfiance du parlement cantonal exprimée sur des encarts publicitaires dans la presse internationale. La même année, une manifestation « anti-mondialisation » a été perturbée par des casseurs.

### Un nouvel aspect

Les plans de l'annexe sont quasi prêts en 2005, la construction va pouvoir commencer, lorsqu'un nouveau directeur général, Pascal Lamy, entre en fonction. L'O.M.C. II ne lui convient pas, il veut un bâtiment unique. Il insiste sur la perte de temps que représenterait la dispersion. Il ne dit pas que l'O.M.C. pourrait aller voir ailleurs mais tout le monde pense qu'il le pense.

La Confédération, Genève et la F.I.P.O.I. s'activent. La présence d'une Genevoise au Département des Affaires étrangères à Berne facilite la communication, comme en 1920, quand un autre Genevois, Gustave Ador, savait expliquer à ses pairs du Conseil fédéral l'intérêt pour la Suisse d'avoir la Société des nations à Genève, et même d'y adhérer. Les conjonctions personnelles jouent un rôle. Sans l'affinité de William Rappard et de Woodrow Wilson, Genève ne serait peut-être qu'une capitale de canton.

Une facilité de langage entre Genève, Berne et la rue de Lausanne aboutit en 2006 à la décision d'agrandir le Centre William Rappard. On prendra soin de ne pas répéter les erreurs du projet de 1964, on ne touchera ni au lac ni aux arbres. On choisit un architecte plus délicat que ceux des années 1960, par concours international cette





fois. On s'arrête sur le projet de l'Allemand Jens Wittfoht, visiblement tombé amoureux du lieu. On demande le permis de construire. C'est oui. Enfin, presque. Un parti d'extrême gauche du Conseil municipal de la Ville de Genève lance un référendum contre ce qu'il appelle la mise en danger de l'accès public au parc le long du lac. Il ajoute à ses récriminations la perte d'une demi-douzaine d'arbres banals qualifiés de précieux. En réalité, c'est la légitimité de l'O.M.C. qui est en jeu, son droit d'occuper le territoire sacré des dimanches genevois. Le vote a lieu en septembre 2009. L'agrandissement est accepté.

Quand on leur demande leur avis, comme sur le C.E.R.N. en 1953 ou sur le financement de la F.I.P.O.I. en 1965, les Genevois disent oui aux organisations internationales, oui à cette industrie intellectuelle de la coopération qui a pris place dans leur ville depuis un siècle, qui fait leur prestige et la bonne santé de leur économie.

Les Suisses également. S'il le fallait, la dernière décennie aurait fini de les convaincre : dans le mode de gouvernance mondiale de l'après-guerre froide, les normes prennent une place croissante. Genève, leur principale plate-forme d'élaboration et de négociation, s'en trouve valorisée. Et la Suisse, qui n'est pas à l'aise dans l'O.N.U. du Conseil de Sécurité, trop inégalitaire à son goût, est au contraire très à l'aise dans cette O.N.U.-là, élargie à toutes les coopérations, dans tous les domaines

de l'activité humaine. Une Confédération qui s'est construite par la négociation, qui met le compromis et la concordance au sommet de ses valeurs politiques, ne peut que se reconnaître dans la Genève qui négocie jour après jour les conditions de la coexistence mondiale.

Ainsi, le commerce, aux yeux des actuels dirigeants de l'O.M.C., non seulement est chez lui dans un décor jadis dédié au travail, mais il en manifeste fièrement l'histoire. C'est ainsi qu'ont été dégagées des fausses parois qui les dissimulaient le panneau en carreaux de Delft de Albert Hahn Jr., reproduction en quatre langues du préambule de la constitution de l'O.I.T. ; les peintures murales de Gustave Louis Jaulmes, *Dans la joie universelle*, *Le Travail dans l'abondance* et *Le Bienfait des loisirs* ; celles de Dean Cornwell, offertes par la Fédération américaine du travail, représentant les métiers sous un trait optimiste et digne ; les panneaux en céramique bleue de l'artiste portugais Jorge Colaço dédiés aux travaux agricoles ou encore le *Pygmalion* de l'artiste espagnol Eduardo Chicharro y Agüera.

Sans être des chefs-d'œuvre, toutes ces œuvres attestent d'un programme, elles témoignent d'aspirations communes dans les formes qui sont propres à leur époque. Dans le premier bâtiment dédié à Genève à la réalisation de l'utopie wilsonienne, il fallait bien un Pygmalion pour lui donner vie. ■